



MICROFICHE N°

01276

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية  
وزارة الزراعة

المركز القومي  
للتوثيق الفلاحي  
تونس

F

1

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE DE DOCUMENTATION AGRICOLE

01 MARS 1978

République Tunisienne  
Ministère de l'Agriculture  
Office de l'Élevage et des Pâturages

CNDA 01276

Agence Suédoise  
pour le Développement International  
Organisation des Nations Unies  
pour l'Alimentation et l'Agriculture

Projet FAO/SIDA/TUN-10

DEVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION DE VIANDE BOVINE  
DANS LE NORD DE LA TUNISIE

NOTE SUR LE PRIX DE CONTRAT  
DE LA VIANDE DE BOEUF  
PRODUITE PAR LES ADHERENTS DU PROJET

Campagne 1978-1979

Tunis, Février 1978

DOCUMENT DE TRAVAIL N° 151

iv

NOTE SUR LE PRIX DE CONTRAT DE LA VIANDE DE BOEUF  
PRODUITE PAR LES ADHERENTS DU PROJET  
Campagne 1978-1979

---

INTRODUCTION .-

Le projet FAO/SIDA/TUN-10 est implanté dans le Nord de la Tunisie depuis 1974 et, au terme de sa troisième campagne d'engraissement, fin mars 1978, il aura supervisé l'engraissement de plus de 29.000 taurillons intégralement commercialisés par le canal de la Société Ellouhoum.

Cette commercialisation se fait sur la base d'un prix de contrat négocié en début de campagne, et appliqué pour la durée de celle-ci, indépendamment des fluctuations éventuelles du marché des animaux vendus à la Société Ellouhoum hors contrat par les non-adhérents.

Ce système présente l'avantage d'une très grande souplesse : il permet à l'adhérent de prévoir son programme d'engraissement en fonction d'un prix garanti pour la campagne, et à l'organisme d'approvisionnement de compter sur des livraisons programmées et échelonnées d'animaux présentant un état d'engraissement constant.

- Pour la campagne 1975-1976 :

Le prix de contrat appliqué à partir d'octobre 1975 était de 520 millimes par kilo vif.

- Pour la campagne 1976-1977 :

Le prix de contrat appliqué à partir de novembre 1976 était de 960 millimes par kilo de carcasse, soit, à raison d'un rendement de 55 %, l'équivalent de 528 millimes par kilo vif.

- Pour la campagne 1977-1978 :

Reconduction du prix de la campagne précédente, ce qui signifie que les animaux vendus en février 1978 le sont sur la base d'un prix négocié en mai 1976, 20 mois auparavant.

- Pour la campagne 1978-1979 :

Le prix de contrat qui sera appliqué pour les animaux livrés par les adhérents du projet à partir de septembre 1978 doit être négocié et décidé avant la prochaine campagne d'ensilage, en mars 1979, à l'occasion de laquelle les adhérents décideront de poursuivre ou non l'opération d'engraissement.

1. - LA PRODUCTION SUPERVISEE PAR LE PROJET .-

1.1. - Développement net du volume de production

Le poids des carcasses des taurillons locaux engraisés sous la supervision du projet oscille entre 180 et 200 kilos pour un poids d'achat approximatif de 100 kilos de carcasse.

Tableau 1  
Livraisons du projet à la Société Ellouhoum  
(Nombre de taurillons livrés chaque semestre)

|               | 1er semestre | 2ème semestre | Total  |
|---------------|--------------|---------------|--------|
| 1975          | -            | 1.700         | 1.700  |
| 1976          | 2.319        | 2.095         | 4.414  |
| 1977          | 5.942        | 6.282         | 12.224 |
| 1978 (3 mois) | 5.187        | -             | 5.187  |
| Total         |              |               | 23.525 |

Une bonne récolte fourragère et une politique cohérente des prix à la production devraient théoriquement permettre au projet d'atteindre ses objectifs de 24.000 têtes au cours de la campagne 1978-1979, et de contribuer ainsi à approvisionner pour 50 % les besoins de la Société Ellouhoum.

1.2. - Production programmée à contre-saison

Le mode d'exploitation prévalant en Tunisie fait que les animaux de boucherie sont disponibles en plus grand nombre à la sortie du printemps et au début de l'été, période où la demande est la plus faible (agneau, poisson).

Le projet, qui travaille sur la base de fourrage conservé (ensilage), a la possibilité de programmer sa production pour la période correspondant aux besoins de l'approvisionnement des consommateurs. Le tableau en annexe montre qu'au cours de ses trois campagnes successives, le projet a concentré ses livraisons dans la période de novembre à mars.

### 1.3. - Retombées technologiques sur l'élevage et l'agriculture

Indépendamment de l'accroissement du volume de production de viande bovine, les actions du projet ont des retombées technologiques très importantes :

- . En créant un marché du maigre, il encourage la production de veaux plus nombreux et de meilleure qualité ;
- . L'association céréale-élevage dans le secteur de grande culture se traduit par une meilleure efficacité de celui-ci ;
- . En deux ans, les adhérents ont, en achetant 150 ensileuses, multiplié par 4 le parc initialement constitué par le projet ;
- . La généralisation de l'utilisation de sous-produits agro-industriels dans l'alimentation animale (pulpe de betterave, et bientôt mélasse, pailles), se traduit également par un développement global de l'efficacité du secteur.

## 2. - COMPORTEMENT ECONOMIQUE DES ADHERENTS .-

Les agriculteurs tunisiens, tant du secteur organisé que du secteur privé, ont un comportement économique cohérent, qui fait qu'ils n'entreprennent et ne poursuivent la production d'un quelconque produit que dans la mesure où celle-ci est rentable dans le cadre de l'économie de leur exploitation.

### 2.1. - Le coût de production

Tableau 2  
Evolution du coût de production  
d'un kilo de gain pour un adhérent du projet

| Campagne  | Mill. p.<br>kg P.V. | Moins plus-<br>value maigre | Prix de<br>contrat | Bénéfice net<br>sur prix<br>contrat | Source     |
|-----------|---------------------|-----------------------------|--------------------|-------------------------------------|------------|
| 1974-1975 | 377                 | -                           | 490                | 22,0 %                              | Doc. n° 55 |
| 1975-1976 | 410                 | -                           | 520                | 21,1 %                              | Doc. n° 90 |
| 1976-1977 | 476                 | 441                         | 528                | 16,4 %                              | Doc. n° 90 |
| 1977-1978 | 492                 | 457                         | 528                | 13,4 %                              | Annexe     |
| 1978-1979 | 535                 | A déterminer                | A déterminer       | A déterminer                        | Annexe     |

L'augmentation sensible et régulière de ces coûts de production et la diminution de plus de moitié du bénéfice net de l'opération en 3 ans sont la conséquence de plusieurs facteurs :

- i) La suppression de subventions initialement effectuées par le projet
  - . Le concentré passe de 36 millimes à 42 millimes en 1977
  - . L'ensileuse doit être achetée par l'adhérent après 2 ans de prêt gratuit ;
  - . Le plastique n'a été fourni gratuitement que pour la première campagne.
- ii) Imputation aux adhérents de certains frais de gestion du projet
  - . Le fonds de garantie (assurance mortalité) est introduit en 1977 ;
  - . Les frais financiers (intérêt du capital) le seront à partir de 1978.
- iii) L'augmentation du prix des inputs
  - . Le faible rendement des fourrages en 1977 a entraîné un fort accroissement du coût de l'ensilage ;
  - . L'augmentation du SMIG en 1977 et ses répercussions sur le coût de la main-d'oeuvre ;
  - . L'augmentation du coût de l'équipement agricole (tracteurs, ensileuses, etc...) ;
  - . Le renchérissement des foins et pailles au cours de l'année 1977.

A l'issue de la campagne 1977-1978, pour un coût de 457 millimes par kilo de poids vif (déduction faite de la plus-value opérée sur la différence de prix des 200 kilos de maigre achetés à 500 millimes et vendus à 528 millimes), le bénéfice net ne représente que 71 millimes par kilo de poids vif, soit 13,4 % du prix de contrat.

## 2.2. - Le coût d'opportunité

Les adhérents conservent, avant d'entreprendre l'engraissement, la possibilité de récolter sous forme de foin commercialisable les superficies fourragères destinées à l'ensilage.

En 1977, la rareté des foins s'est accompagnée d'une flambée de prix sans précédents (la valeur du foin de vesce-avoine peut être estimée à 70 millimes par kilo sur l'ensemble de la campagne).

L'évaluation du coût de l'engraissement effectué en 1977-1978 à partir de ce coût d'opportunité conduit à conclure que cette opération a été déficitaire chez la totalité des adhérents du projet pour la campagne considérée.

Le coût de l'ensilage calculé sur la base de 70 Dinars la tonne de foin donnerait un coût alimentaire supplémentaire de 400 millimes par kilo de gain, portant à 860 millimes le coût du kilo pour un prix de vente de 528 millimes, soit un déficit de 332 millimes par kilo de gain.

### 2.3. - Bénéfice net par hectare

Si le coût d'opportunité peut sembler un peu abstrait pour les agriculteurs, en revanche, ils sont beaucoup plus familiers de la notion de bénéfice net par hectare.

Sur la base de 70 Dinars la tonne de foin pour laquelle les frais de culture ne représentent guère que 20 Dinars, les parcelles récoltées par le projet (13 m3 = 20 quintaux de foin) auraient rapporté 100 Dinars net par hectare.

L'engraissement de 2 taurillons par hectare, soit 320 kilos de gain à 71 millimes, n'ont rapporté que 23 dinars, soit quatre fois moins pour une opération infiniment plus risquée et nécessitant un contrôle permanent.

### CONCLUSION .-

Au cours de la dernière campagne d'engraissement, la sécheresse qui a affecté l'agriculture au printemps 1977 a eu pour conséquence :

- . La chute des rendements d'ensilage produit par hectare, et par conséquent l'augmentation de son coût et de celui de l'engraissement ;
- . De faibles rendements de foin, qui ont entraîné une flambée des prix des fourrages se traduisant par un coût d'opportunité de la viande très élevé, et un bénéfice net par hectare très défavorable à l'engraissement.

Cette année, les conditions climatiques s'annoncent moins désastreuses ; toutefois, compte tenu de l'épuisement total des stocks fourragers dans le pays, les producteurs potentiels s'attendent à ce que le prix des fourrages se maintienne à un niveau assez élevé.

Comme il est exclu d'envisager un contrôle autoritaire du marché des fourrages, et que les efforts de développement des cultures fourragères ne porteront leurs fruits qu'à un terme assez éloigné, il faut envisager la possibilité de voir les adhérents du projet réduire ou même renoncer à l'engraissement à partir de la prochaine campagne.

Le bénéfice net enregistré en 1976-1977 de 16,4 % par rapport au prix de contrat était déjà trop faible pour intéresser les adhérents du secteur privé de grande culture, dont la participation au projet reste négligeable compte tenu du potentiel qu'ils représentent.

Celui de 13,4 % enregistré au cours de la campagne en cours est évidemment moins attractif encore.

Quant à la prochaine campagne, l'accroissement prévisible des coûts dissuadera, s'il n'est pas atténué par une augmentation sensible du prix de contrat, les adhérents à poursuivre leur action en faveur de la production de viande bovine.

Il semble que les pouvoirs publics soient disposés à envisager la révision du prix de contrat des adhérents du projet, reste à en fixer les modalités.

#### i) Montant de la revalorisation

Compte tenu de l'accroissement des coûts (tableau 2) et de la pression qui s'exercera en faveur de la confection de foin au cours de cette campagne, il ne semble pas que cette revalorisation puisse être inférieure à 15 % par rapport au prix négocié en mai 1976.

Cette revalorisation porterait le prix contrat à 1.100 millimes par kilo de carcasse, soit à raison d'un rendement de 55 %, 605 millimes par kilo de gain, lequel laisserait, après déduction de la plus-value, un bénéfice net de 105 millimes, soit 17 % du montant du prix de contrat.

#### ii) Délais d'annonce et d'application

La revalorisation du prix de contrat doit être annoncée officiellement avant le début de la campagne d'ensilage, puisque c'est à ce moment que l'adhérent choisit le mode de récolte de ses fourrages : sous forme d'ensilage pour l'engraissement ou sous forme de foin pour la commercialisation.

# CALCUL DU COUT DE PRODUCTION

|                                                              | Campagne 1977-78      | Campagne 1978-79 |
|--------------------------------------------------------------|-----------------------|------------------|
|                                                              | (Béja : 30 adhérents) | (Prospectif)     |
| - Ensilage (6 m3 à 3,773 D)                                  | 22,600                | 22,600           |
| - Concentré : 600 kilos                                      | 25,200                | <u>27,600</u>    |
| - Ensileuse (amortissement/entretien/<br>intérêt du capital) | 2,000                 | 2,000            |
| - Plastique                                                  | 1,200                 | 1,200            |
| - Frais financiers auto-produits<br>(25 %)                   | 1,200                 | 1,200            |
| - Frais allotement                                           | 1,000                 | 1,000            |
| - Transport animaux                                          | 4,000                 | 4,000            |
| - Fonds de garantie                                          | 1,500                 | 1,500            |
| - Frais financiers                                           | -                     | <u>3,000</u>     |
| - Amortissement étable                                       | 2,000                 | 2,000            |
| - Foin transition                                            | 2,000                 | <u>3,500</u>     |
| - Main-d'oeuvre                                              | 7,000                 | 7,000            |
| - Vétérinaire                                                | 1,000                 | 1,000            |
| - Différence valeur paille/fumier                            | 5,000                 | 5,000            |
| - Transport fourrage/eau                                     | 3,000                 | 3,000            |
|                                                              | <u>78,700</u>         | <u>85,600</u>    |
|                                                              | 160 k. P.V.           | 160 k. P.V.      |
|                                                              | 492                   | 535              |



8

